

Au fil de L'ARQUES

LA VARENNE, LA BÉTHUNE & L'EAULNE

Le journal d'information du syndicat du bassin versant de l'Arques

Février 2019 # 03

Décryptage

LA MÉMOIRE
DU RISQUE :
SE SOUVENIR
C'EST PRÉPARER
L'AVENIR...



Bellencombres - Décembre 1999

Rétrospective

LES MOMENTS
MARQUANTS DE
L'ANNÉE 2018

Zoom

TRITONS : PONCTUÉ,
PALMÉ, CRÊTÉ,
MARBRÉ OU ALPESTRE,
PROTÉGEONS-LES!

Réglementation

NOS JARDINS SANS
PESTICIDES C'EST
MAINTENANT UNE
OBLIGATION !

Le mot du Président

“ L'année 2018 fut marquée par des épisodes pluvieux exceptionnels. L'hiver 2017-2018 fut très humide, avec un cumul de pluie important, favorisant des recharges de nappes phréatiques non observées depuis 2000/2001 et entraînant, parfois sur plusieurs semaines, des remontées des nappes d'accompagnement des rivières dans les basses vallées, avec inondations. Plusieurs épisodes pluvieux intenses sont survenus : le 22 janvier sur l'Ouest du territoire ; le 30 avril, généralisé sur le territoire, avec des pluies allant jusque 120mm en 24h, beaucoup plus importantes que la fréquence centennale (1 « chance » sur 100 d'avoir lieu dans l'année – 75 mm/24h) ou encore les 24-28-29-31 mai avec des orages très intenses, souvent sur des secteurs rarement touchés (Mesnières en Bray, Beaubec-la-Rosière, Beaussault, Sainte-Beuve-en-Rivière, Mortemer, Lucy, Baillouet, ...). En parallèle, l'été et l'automne furent secs. Ces phénomènes exceptionnels traduisent-ils les bouleversements climatiques annoncés ? C'est probable !

2018 fut administrativement marquée par le transfert de la compétence «Gestion de l'Eau, des Milieux aquatiques et Prévention des Inondations» (GEMAPI) des communes vers les communautés de communes et d'agglomération, impliquant un changement des structures adhérentes au SMBV Arques. Cette évolution réglementaire devrait se terminer en avril 2019 par une modification des statuts du SMBV Arques.

Techniquement, le SMBV Arques a menée de nombreuses actions que vous pourrez découvrir dans les pages suivantes mais aussi sur notre site internet et page facebook à laquelle je vous invite à vous abonner.

L'évolution du climat, l'évolution du territoire (urbanisation et pratiques agricoles), nous amènent à réfléchir à nos modalités d'actions et à développer les actions de communication et de culture du risque. 20 ans après les inondations et tempêtes du 26 décembre 1999 qui reste un épisode référence sur notre territoire, nous devons anticiper nos réponses face aux enjeux de demain ; c'est un des objectifs du PAPI (programme d'actions et de prévention des inondations) élaboré en concertation avec le maximum de partenaires d'ici la fin 2019 et qui sera soumis à la commission mixte inondation pour validation début 2020.

Eric Battement
Président du SMBV Arques

Décryptage

LA MÉMOIRE DU RISQUE

“De mémoire d'homme, nous n'avons jamais connu de crue comme aujourd'hui”. Chaque année, les médias relaient la même exclamation. Comment définir cette fameuse mémoire d'homme ? On peut considérer qu'après deux générations, soit environ 50ans, les grandes catastrophes s'estompent dans les mémoires. **Les inondations de décembre 1999 ont fortement marqué la Seine-Maritime, même si localement d'autres épisodes ont pu être plus intenses.** Sur le bassin versant l'Arques, elles restent l'évènement de référence.



La Varenne à Saint-Saëns
Décembre 1999



La Béthune à Neuville-Ferrières
Décembre 2011



La Béthune à Arques-la-Bataille
Décembre 1999

20 ans après, l'entretien de la mémoire du risque est un enjeu majeur du syndicat du bassin versant : sans mémoire, il n'existe ni prévision, ni prévention.

Se souvenir...

Une mauvaise connaissance du phénomène inondation conduit souvent à minimiser le risque en oubliant les événements passés. Il est essentiel de laisser des traces matérielles pour sensibiliser, entretenir et transmettre une mémoire collective des inondations.

En 2018, le SMBV Arques a installé un réseau de repères de crues le long de l'Arques et de la Béthune.

POURQUOI INSTALLER DES REPÈRES DE CRUES?

Entretien et transmettre la mémoire collective des crues

Affiner le savoir et l'expertise des crues historiques

Renforcer la conscience du risque afin de mieux nous préparer aux inondations à venir.

Participe à l'élaboration des Atlas des Zones Inondées (AZI) et les Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI).

COMMENT LIRE UN REPÈRE DE CRUES?



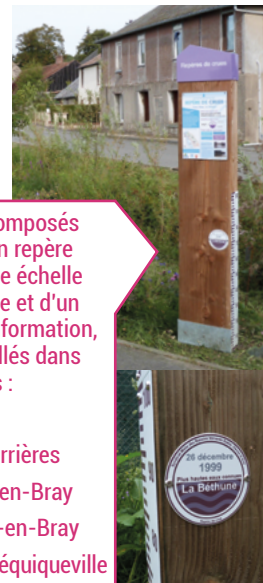
Date de l'évènement

La ligne horizontale marque la hauteur atteinte par les eaux

Cours d'eau à l'origine de l'inondation

10 totems composés d'un macaron repère de crue, d'une échelle limnimétrique et d'un panneau d'information, ont été installés dans 9 communes :

- Saint-Saire
- Neuville-Ferrières
- Mesnières-en-Bray
- Neufchâtel-en-Bray
- St-Vaast-d'équieville
- St-Aubin-le-Cauf
- Rouxmesnil-Bouteilles
- Arques-la-Bataille
- Martin-Église.



...c'est préparer l'avenir!

Préparer l'avenir en matière de prévention inondation c'est l'objectif de la **Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI)** du Territoire à Risques importants d'Inondation (TRI) de Dieppe. C'est un document-cadre fixant de façon concertée, au niveau local, les objectifs et dispositions visant à réduire les conséquences négatives des inondations.

Le PAPI ARQUES & SCIE

Afin de pouvoir décliner de manière opérationnelle la SLGRI, les collectivités du territoire mettent en place un **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)**. Il vise la mise en œuvre d'un programme d'actions de gestion des risques inondations mobilisant les moyens financiers disponibles.

Le PAPI Arques et Scie est porté par le SMBV Arques en étroite partenariat avec le SMBV Saène Vienne et Scie.



LE PAPI ARQUES & SCIE VOUS INTÉRESSE? DONNEZ VOTRE AVIS!

Rdv sur www.papi-arques-scie.fr

LES 4 OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE LOCALE (SLGRI)



Janvier

[CRUES] Episodes pluvieux importants et successifs : les cours d'eau du bassin de l'Arques sont en crue. L'Eaulne a atteint un débit d'environ 10m³/s (contre environ 3,5m³/s en temps normal) ; du jamais vu depuis 2005 (l'installation d'une station de mesure à l'aval du cours d'eau).



Vue sur la confluence de la Varenne, la Béthune et l'Eaulne en décembre 2017



Même vue lors de la crue de janvier 2018

Août

[LA BÉTHUNE, RIVIÈRE VIVANTE] Fin de chantier au Moulin de Saint-Aubin-le-Cauf : la continuité écologique de la Béthune est restaurée ! Effacement d'un ouvrage composé de 2 chutes (hauteur cumulée : 1,55m) qui constituait un obstacle à la libre circulation des poissons et au transport des sédiments.



Site du moulin de Saint-Aubin-le-Cauf après travaux

Une rivière vivante c'est une rivière dans laquelle les poissons mais aussi les cailloux, le sable, la vase, etc. peuvent circuler librement. Les seuils, les chutes et les moulins cloisonnent la rivière et entrave la libre circulation des espèces et des sédiments. **Les travaux d'effacement de ces ouvrages permettent de restaurer la continuité écologique des rivières.**

Août

[LA VARENNE, RIVIÈRE VIVANTE]

Durant l'été plusieurs chantiers de restauration de la continuité écologique sur la Varenne ont eu lieu.

Au moulin de Touvais à Saint-Hellier > Contournement de la chute du moulin et réfection de l'ouvrage répartiteur afin de supprimer tout obstacle à la libre circulation piscicole et au transport sédimentaire.

Au moulin de la Girafe à Muchedent > Suppression de la chute de l'ouvrage qui représentait un obstacle au transport sédimentaire.

Au moulin de Biville à Saint-Germain d'Étambes : Création de plusieurs seuils en enrochement pour fractionner la chute du moulin (1,5 mètre de dénivellé) et restaurer la franchissabilité piscicole.



Site du moulin de Touvais

Février

[HYDRAULIQUE DOUCE / ETUDE] Lancement des études de Plans communaux d'aménagements d'hydraulique douce (PCAHD) sur les secteurs de la Héanne et du plateau d'Arques.

Mars

[HYDRAULIQUE DOUCE / TRAVAUX] Sur le secteur de Petit-Caux, les travaux d'aménagements d'hydraulique douce continuent avec environ 1,5km de haies plantées.

L'hydraulique douce est une technique visant à réduire les ruissellements et les coulées boueuses en favorisant l'infiltration de l'eau le plus en amont possible. Placés judicieusement et multipliés sur le chemin de l'eau, ces "petits" aménagements jouent un rôle majeur à l'échelle d'un bassin versant.

Objectif des PCAHD : Identifier les dysfonctionnements hydrauliques et les zones à enjeux à l'échelle de sous-bassin versant pour proposer la mise en place d'aménagements limitant les ruissellements et les coulées de boues.



Haie plantée dans le cadre du PCAHD

Mai

[MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES] Fin de la Campagne 2018. Cette année, 10 exploitants ont souhaité contractualiser des MAEC et se sont engagés pour 5ans. **Au total : 4km de haies protégés, 49 ha de zones humides préservés et 16 ha de cultures remis en herbe.**

[INONDATIONS] Nouvel épisode pluvieux important. Les ouvrages de stockage hydraulique jouent leur rôle et certains débordent.



Ouvrage d'une capacité de 30 000 m³ quasiment plein à Muchedent

Juin

[FÊTE DES MARES] Une semaine d'animations pour les particuliers et élus du territoire sur le thème des mares, menée en partenariat avec l'EPTB de l'Yères, le CAUE et le PETR du Pays de Bray.



Animation à l'occasion de la fête des mares à Martin-Église

Juillet

[ON A TROUVÉ LE TRÉSOR DU MOULIN BLEU] 60 personnes ont participé à la 3^{ème} édition de notre sortie nature le long de la Béthune à Neufchâtel-en-Bray. Au programme : découverte du site restauré du Moulin Bleu, chasse au trésor, observation des poissons pêchés dans le cadre d'une pêche électrique réalisée par Seinormigr et la Fédération de pêche de la Seine-Maritime.

RDV le 10 juillet pour l'édition 2019!

[POLLUTION DE L'EAULNE] Pour la 2^{ème} fois en moins d'un an, l'Eaulne subit une importante pollution entraînant une interdiction temporaire de captation d'eau dans la rivière et d'importants préjudices sur la vie aquatique...

Septembre à décembre

[TRAVAUX DE RESTAURATION DE MARES] Les chantiers reprennent à l'automne, notamment à Martin-Église et à Bois-Robert.

Octobre

[L'EAULNE, RIVIÈRE VIVANTE] Effacement de la chute du moulin Nicolle à Freauville: Modification du tracé d'un des 2 bras de rivière pour contourner la chute, tout en assurant une répartition des débits qui reste inchangée.



Site du moulin Nicolle | Terrassement du nouveau bras de rivière

[MÉMOIRE DU RISQUE] Inauguration du réseau de repères de crues de l'Arques et de la Béthune 10 totems installés dans 9 communes de la vallée matérialisent le niveau des plus hautes eaux connues.



Site du vannage répartiteur de Bures-en-Bray

Novembre

[LA BÉTHUNE, RIVIÈRE VIVANTE] Encore 2 obstacles à la continuité écologique ont été effacés sur la Béthune, grâce aux travaux réalisés au vannage répartiteur de Bures-en-Bray et au niveau du seuil résiduel de la chute de Ricarville-du-Val.

LE TRITON

Ponctué, palmé, crêté, marbré ou alpestre, l'avez-vous déjà croisé?

Les tritons appartiennent à la classe des amphibiens. Les tritons, comme tous les amphibiens, ont plusieurs vies. Amphibien (amphi-bio) signifie qui a deux vies : une vie larvaire entièrement aquatique et une vie adulte qui est partagée entre les eaux et la terre ferme.

#Nourriture

Carnivores, les tritons mangent principalement des insectes, des vers, des crustacés terrestres et des larves. Ils ne possèdent aucune glande à venin. Ils sont donc **inoffensifs**.

#Reproduction

Elle a lieu à la fin de l'hiver dans un point d'eau (mare, fontaine, etc.). La parade est spectaculaire. Le mâle, en livrée nuptiale spécialement colorée, danse devant la femelle en émettant des signaux olfactifs sans équivoque. Les oeufs, déposés sur des plantes aquatiques, éclosent au bout de

deux semaines. A la naissance, les larves, semblables à des têtards de grenouilles, vivent dans l'eau. Durant trois mois, les larves se métamorphosent progressivement en adultes. Lorsque les branchies extérieures sont résorbées, que les pattes ont terminé leur croissance, ils quittent alors le milieu aquatique.

#Cycle annuel

En hiver, le triton hiberne à terre, sous une pierre ou parmi les racines d'un arbre. Il se réveille au début du printemps avec une migration vers l'eau pour l'accouplement et une vie amphibie qui dure 6 mois jusqu'aux premiers gels



Le triton crêté

Le déclin des populations d'amphibiens dans le monde est alarmant. Maintenir un réseau de mares et de haies permettant leur reproduction et leurs déplacements est essentiel à leur conservation.

ANOURES OU URODELES ?

Il y a entre 4 000 et 5 000 espèces d'amphibiens recensées dans le monde. En France, il n'y en a que 33, appartenant à 2 ordres : les anoures et les urodèles.

Les **anoures** (grenouilles et crapauds) ont un corps trapu, les pattes avant palmées, et surtout sont dépourvus de queue (quand ils sont adultes). Anoure signifiant qui n'a pas de queue.

Les **urodèles** eux ont un corps allongé et une longue queue. Cette queue est soit de forme cylindrique pour les salamandres soit aplatie latéralement pour les tritons. Urodèle signifiant qui a une queue apparente.

#Et chez nous?

Si le triton Alpestre est le plus courant, on peut observer les 5 espèces de tritons dans notre région.

Comme tous les amphibiens, ils sont protégés. Il est strictement interdit de les capturer, transporter ou encore de les détruire (Arrêté du 19 nov2007).



undragon.org

Les amphibiens et les reptiles sont des animaux fascinants aux allures de petits dragons !

Tout le monde peut les observer dans son jardin ou sur son chemin lors de ses balades! Participez à améliorer les connaissances sur ces espèces.

Les amphibiens et les reptiles disparaissent... Vous pouvez agir !

La chasse photo est ouverte !

C'est simple : vous croisez un amphibien ou un reptile ?

- 1/ Faites une photo
- 2/ Postez cette photo sur undragon.org en renseignant le lieu et la date de votre observation
- 3/ Des herpétologues vous indiqueront ou vous confirmeront le nom de l'espèce
- 4/ Votre observation sera intégrée dans la base de données nationale et permettra d'affiner le niveau de rareté de l'espèce et d'orienter les actions de conservation.

Réglementation

NOS JARDINS SANS PESTICIDES : C'EST DÉSORMAIS UNE OBLIGATION!

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, de stocker et d'utiliser des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber. Cette réglementation a pour objectif de vous protéger et de préserver l'environnement.

Ramenez vos produits à la déchetterie la plus proche qui se chargera de leur destruction.

DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT!

Retrouver des conseils pour changer vos pratiques sur www.jardiner-autrement.fr



En bref

ÉDUIQUER POUR SENSIBILISER À L'ENVIRONNEMENT ET AU RISQUE INONDATION !

Parmi toutes ses missions, le SMBV de l'Arques accorde une importance particulière à ses actions d'éducation à l'environnement. Elles visent à sensibiliser les enfants (et leurs parents) à la préservation des milieux naturels et à la lutte contre le risque d'inondation.



Sous quelle forme? interventions en classe ou sorties nature.

Pour quel niveau? primaire, collège et supérieur.

Quel contenu ? les thèmes abordés et les outils utilisés sont définis en amont avec les enseignants en fonction des objectifs d'enseignement.

VOUS ÊTES ENSEIGNANT ? Et intéressé pour organiser une animation sur le thème de l'eau dans la nature avec votre classe? Contactez le SMBV Arques !

Attention nous intervenons uniquement sur le territoire du bassin de l'Arques. Rdv sur www.bvarques.fr pour voir la liste de nos communes.



Issue de la loi Labbé, cette interdiction s'applique aussi aux collectivités qui n'ont plus le droit d'utiliser des pesticides chimiques dans les espaces publics, depuis le 1^{er} janvier 2017.

Scannez et découvrez !



www.bvarques.fr

Suivez-nous sur facebook!



Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arques
7, rue du général Leclerc | BP.40 | 76 270 Neufchâtel-en-Bray
02 35 17 55 33 | infos@bvarques.fr

Syndicat du Bassin Versant de l'ARQUES

eau seine NORMANDIE

Seine-Maritime Le Département

NORMANDIE

Liberté • Égalité • Fraternité REPUBLIQUE FRANÇAISE